

Mardi 8 juillet 2025

Biodiversité

Prairies Saint-Martin : point d'étape sur l'aménagement



Prairies Saint-Martin © Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole

Sommaire

Un projet de réaménagement au long cours

Historique du projet

Un espace de respiration en pleine ville

Un enjeu pour la biodiversité

Enjeu de l'agriculture urbaine

Le phénomène de crue et leur gestion

Un site expérimental suivi par les scientifiques

Zoom sur Tout Atout

Mardi 8 juillet 2025

Biodiversité

Un projet de réaménagement au long cours

Les Prairies Saint-Martin sont situées entre le canal d'Ille-et-Rance et un bras naturel de l'Ille, à quelques centaines de mètres de la place Sainte-Anne et à deux pas de la station de métro Jules Ferry. Ce parc de 30 hectares est unique en son genre en France par sa dimension et par son emplacement aux portes d'un centre-ville. Ce grand espace naturel est favorable au développement de la biodiversité au cœur de la ville. Il constitue une zone de rafraîchissement offrant une température de 2 à 4 degrés en deçà de celle enregistrée en centre-ville en période de forte chaleur. Le site est labellisé Espace naturel sensible (ENS) depuis juillet 2024, il bénéficie d'un accompagnement du département d'Ille-et-Vilaine pour la mise en place d'un plan de gestion permettant la préservation et la reconquête de la biodiversité. Le projet continue de développer les vocations sociales et récréatives. Les travaux ont débuté en juin 2017 et devraient s'achever mi-2026.

Partout à Rennes, nous désimperabilisons, nous renaturons, nous plantons, près de 25 000 arbres depuis 2020. Les Prairies Saint-Martin sont au cœur de ce projet d'aménagement et d'adaptation de Rennes au réchauffement climatique. Elles représentent 30 hectares d'espaces de nature, d'arbres, de biodiversité, plus frais que dans le reste de la ville, à moins de dix minutes à pied du centre-ville. Avec une zone d'expansion des crues, elles jouent aussi un rôle majeur de protection des habitations en cas d'inondations, comme nous l'avons vu en janvier dernier. Ce secteur, que nous n'avons pas urbanisé, est pour autant ouvert à toutes et tous, avec diverses activités possibles : associatives, de jeux, sur l'eau...

Nathalie Appéré, Maire de Rennes

Lancement de la troisième et dernière phase de travaux

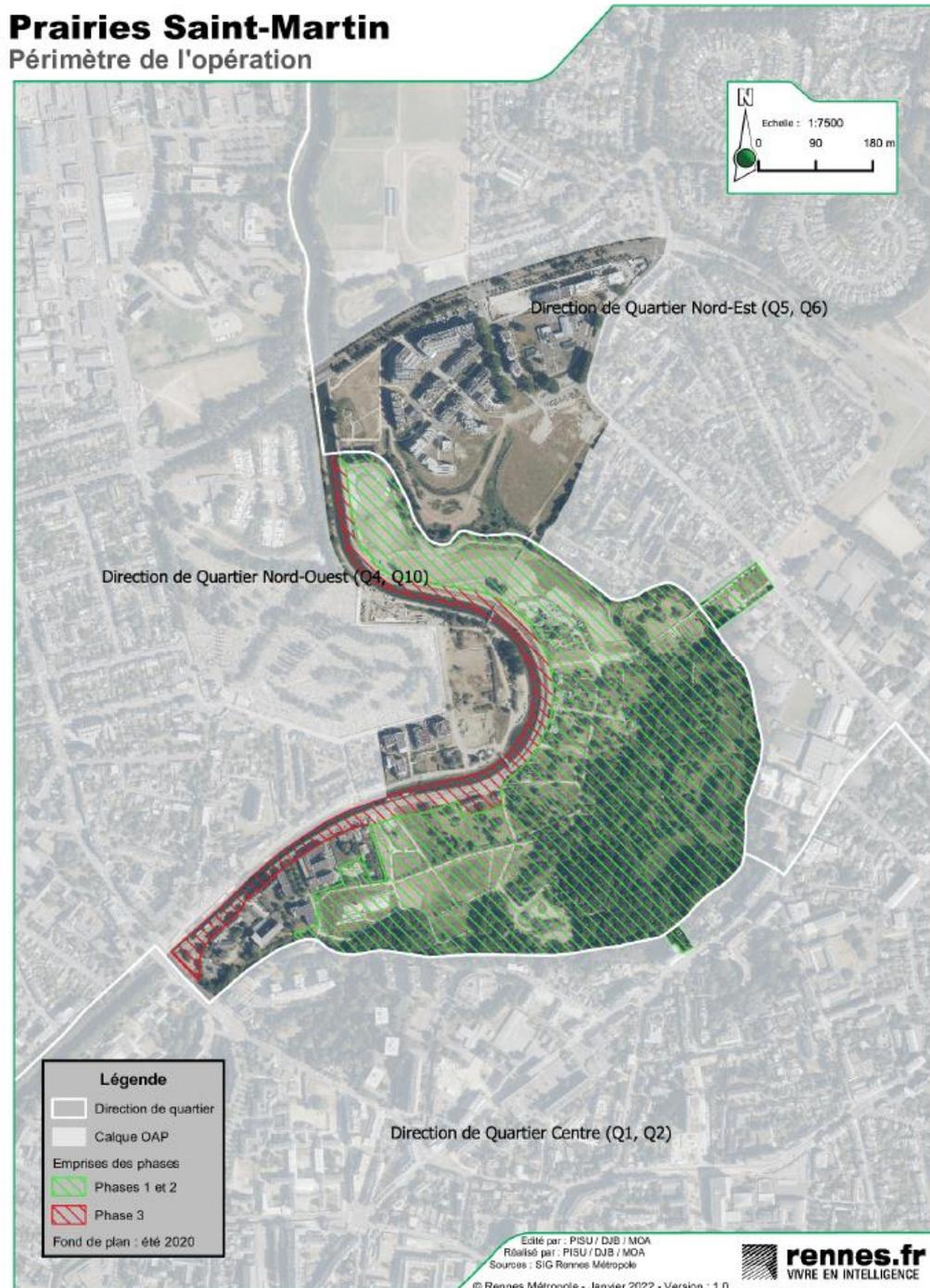
Entre 2017 et 2019, la première phase de restauration du site a consisté en la dépollution des terrains, l'aménagement d'allées et d'accès au ruisseau, le modelage des zones humides, des plantations, la pose d'une passerelle près de l'entrée Motte-Brûlon, l'implantation des équipements et mobiliers ainsi que la livraison de la butte de jeux.

La deuxième phase de restauration du site, à partir de 2020 a vu de nouvelles plantations au nord du parc et l'aménagement d'un promontoire. L'escalier de la rue d'Antrain a été ouvert au public en juin 2024 et les bœufs ont depuis rejoint les prairies inondables et leur étable au Nord.



Highland Cattle aux Prairies Saint-Martin © Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole

Les deux premières phases d'aménagement des espaces publics dont l'emprise est illustrée en vert sur la carte ci-après ont été finalisés en juillet 2024.



Les travaux de la troisième et dernière phase d'aménagement des espaces publics concernant la rue du Canal Saint-Martin et le chemin de halage ont débuté en septembre 2024 et termineront mi-2026. Ils consistent principalement en l'enfouissement des réseaux aériens, la réfection de la voirie dont la largeur est réduite pour permettre la plantation de 75 chênes multi espèces en alignement afin de mettre en valeur le canal d'Ille et Rance. Des ouvrages ont été réalisés en berges afin de favoriser les connexions entre les usages à l'intérieur du parc et en lien avec la voie d'eau (terrasse en bois, pontons pour les petits bateaux et ponton de pêche).

Réhabilitations du Bon Accueil et de la Longère

La réhabilitation de la longère a été finalisée en octobre 2024 avec une remise des clés à la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et à l'association Le bon accueil (association d'arts sonores) en novembre. La Ville de Rennes souhaite voir se développer un cœur d'animation au sein de cet espace.

Au-delà des locaux associatifs (naturalistes, culturels) et universitaires, la Longère accueille également une salle d'exposition d'art contemporain ainsi qu'une salle polyvalente.

L'entreprise Les P'tits Bateaux Rennes a remporté l'appel à projets pour l'exploitation de la future capitainerie (avec bar et petite restauration), qui sera située au niveau de l'ancien bâtiment Le Bon Accueil.

Depuis cet appel à projets, une modification du PPRI (plan de prévention des risques inondations) a été enclenchée. Il est donc envisagé de modifier le projet initial, en lien avec les services préfectoraux et le dirigeant des P'tits bateaux. À ce stade, le calendrier n'est pas finalisé, même si l'hypothèse d'une ouverture au printemps 2027 est privilégiée. En parallèle, des solutions sont mises en œuvre pour assurer la continuité du service de location de bateaux et de l'activité de petite restauration, comme les années passées.

Concernant la présence d'oiseaux sur le bâtiment ex-Bon Accueil, des échanges sont en cours avec la LPO de Bretagne, dont le siège social est installé à proximité immédiate, dans la longère située sur les bords du canal Saint-Martin, dont la moitié des combles est réservée à des nichoirs pour les oiseaux. L'objectif est que les travaux à venir sur la future capitainerie n'aient pas d'impact sur la nidification.

Réalisation d'un pôle technique

L'opération des prairies Saint-Martin a également fait l'objet de travaux de construction d'un pôle technique pour l'équipe de la direction des jardins et de la biodiversité en charge de la maintenance du parc, composés de locaux de travail, d'une étable pour le cheptel du site et d'une plateforme logistique. Ces bâtiments et infrastructures ont été finalisés en juillet 2024. Une équipe de 5 personnes s'occupe du parc et de ses abords. Elle est présente depuis un an et demi sur place.



Zones humides inondées aux prairies Saint-Martin_Nouveau local technique municipal
© Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole

Historique du projet

Bien que situées à proximité du centre historique de Rennes, les prairies Saint-Martin sont longtemps restées un territoire vierge de toute urbanisation car très régulièrement inondées. Au 18ème siècle, des constructions liées à l'activité industrielle autour de l'eau apparaissent sur la pointe Nord du site : moulins, tanneries, etc. Dans l'entre-deux guerres, la crise du logement pousse des particuliers à y acheter des terrains et y construire des habitations, partiellement en zone inondable. En 1929, des jardins ouvriers apparaissent. L'activité industrielle se développe au nord des Prairies Saint-Martin, pour finalement disparaître avec la création de la ZI Ouest de Rennes.

Dans les années 1970, 1980, un projet d'infrastructure routière (2 x 2 voies pénétrantes) au nord de la ville est envisagé, dont le tracé passe par les Prairies Saint-Martin. À ce titre, la Ville de Rennes commence à racheter des parcelles sur le site. Ce projet est finalement abandonné en 1994. Une réflexion est alors menée autour de la valorisation des Prairies Saint-Martin en tant qu'espace vert, patrimoine naturel et champ d'expansion des crues.

Dans les années 2000, le projet se concrétise. L'urbanisation en zone inondable est déjà partiellement résorbée. La découverte d'une pollution généralisée des sols entraîne la suppression progressive des jardins ouvriers entre 2009 et 2012.

Le projet est déclaré d'utilité publique en 2006, puis en 2016, autour de trois enjeux : ouvrir le site aux rennaises et aux rennais, valoriser le caractère écologique du site et conforter le terrain dans son rôle d'expansion des crues.

L'opération des Prairies Saint-Martin, fruit d'un concours de maîtrise d'œuvre, puis d'une phase de concertation de 2012 à 2015, est portée par la Direction des Jardins et de la Biodiversité de la Ville de Rennes. Une équipe pluridisciplinaire, composée d'un paysagiste-urbaniste (BASE), d'un écologue (EODD), d'un hydraulicien (INGEROP) et d'un bureau d'étude technique (DVVD), met en œuvre le projet.

Le projet développe les vocations sociale et récréative des prairies au sein d'un environnement de qualité. Il tient également compte des contraintes existantes : présence de l'eau, caractère inondable, sols remblayés et pollués. Il concourt ainsi à la mise en œuvre de la trame verte et bleue du projet urbain rennais par les continuités écologiques qu'il crée, mais également à la volonté de rendre ces espaces attractifs, vivants, ouverts à tout le monde. Les travaux ont débuté en juin 2017 et devraient s'achever mi-2026.

Un espace de respiration en pleine ville

Les Prairies Saint-Martin sont situées entre le canal d'Ille-et-Rance et un bras naturel de l'Ille, à quelques centaines de mètres de la place Sainte-Anne et à deux pas de la station de métro Jules Ferry. Ce parc de 30 hectares est unique en son genre en France par sa dimension et par son emplacement aux portes d'un centre-ville. Ce grand espace naturel est favorable au développement de la biodiversité au cœur de la ville. Il constitue également une zone de rafraîchissement. En première approche, l'analyse des relevés de températures montre que sur l'année, les Prairies Saint-Martin sont plus fraîches de 2 degrés vis-à-vis du centre-ville. Le rafraîchissement peut dépasser les 4 degrés en période de très fortes chaleurs.

La Ville de Rennes s'engage en faveur de la biodiversité

Élue capitale française de la biodiversité en 2016, la Ville de Rennes agit de longue date en faveur de la gestion écologique de ses espaces verts et de ses espaces publics et s'engage durablement dans la préservation de la biodiversité.

Un espace d'immersion dans la nature et de loisirs pour tous

Les Prairies Saint-Martin offrent un panel diversifié d'espaces naturels : rivière, ruisseau, prairies inondables, boisements de berges, zones humides restaurées... De nombreuses allées champêtres sillonnent ces paysages variés, calmes et ressourçant.

Un écrin naturel de 4 ha est protégé de la circulation piétonne pour assurer une quiétude suffisante aux espèces fragiles. Deux observatoires permettent aux promeneurs d'apercevoir la faune présente au plus près et en toute discrétion.

Le long du canal Saint-Martin et à l'entrée, rue de la Motte-Brûlon, des espaces de loisirs accueillent des activités ludiques familiales :

- Sur les berges du canal se trouve un parvis où jouer à la pétanque et au palet, un kiosque et bientôt une piste de danse ainsi qu'une placette avec un café-restaurant et une terrasse au niveau de la longère. Des haltes de repos face au canal jalonnent le chemin de halage.
- Face au parc des Tanneurs, la butte de jeu, avec ses cordages et ses grands toboggans, est devenu un lieu d'aventure pour les enfants de tout âge.
- La "plaine festive et sportive" accueille les promeneurs et des manifestations de plein air (spectacles, animations, expositions...).
- L'entrée, rue de la Motte-Brûlon, propose des agrès de fitness, des paniers de basket et un petit terrain multisports en herbe.
- Plusieurs aires de pique-nique et barbecues sont mises à disposition à l'intérieur du parc.

Le parc central est bordé de tipis en osier et de ruches. Une promenade sur pilotis, appelée "Chemin de l'eau", permet de matérialiser la limite inondable du parc. Il offre un parcours déambulatoire surélevé et des assises pour le repos des promeneurs.

Un enjeu pour la biodiversité

L'enjeu de ce site réside dans l'intérêt écologique que représentent ces 30 hectares d'espaces naturels. Le site est labellisé Espace naturel sensible (ENS) depuis juillet 2024 : il bénéficie d'un accompagnement du département d'Ille-et-Vilaine pour la mise en place d'un plan de gestion permettant la préservation et la reconquête de la biodiversité.

Un îlot de fraîcheur au cœur de la ville

Ce poumon vert à deux pas du centre-ville (10 minutes à pied du Couvent des Jacobins et 15 minutes de l'Hôtel de Ville) constitue un îlot de fraîcheur, de 2 à 4°C en-dessous de la température relevée dans le reste de la ville en période de forte chaleur.

L'eau, élément fondamental de cet espace de nature

L'eau occupe une place prépondérante dans le projet d'aménagement des prairies Saint-Martin. La gestion hydraulique du site permet de recréer des milieux très divers, du plus sec au plus humide.

Zones humides, prairies inondables, boisements alluviaux ou berges naturelles offrent autant de terrains de promenade et d'activités.

Bocages, pâtures et nature s'articulent autour et au bord de l'eau. Une attention particulière est portée à la préservation des zones humides, essentielles à la survie des populations fauniques et floristiques de ces milieux.

Les milieux naturels ont été restaurés tout en contribuant à réduire les risques d'inondation en ville en améliorant le champ d'expansion des crues. Les prairies Saint-Martin sont classées en zone naturelle d'expansion des crues depuis le début des années 2000.



Zones humides inondées aux prairies Saint-Martin, zones inondables © Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole

Le rôle des essences locales

L'utilisation d'essences d'arbres et d'arbustes naturelles et locales est un enjeu important :

- pour leur valeur écologique et leur contribution à la fonctionnalité des milieux naturels ;
- pour la pérennité des plantations, moins fragiles, plus autonomes et particulièrement adaptées à leur milieu ;
- pour donner une identité forte au site, qui permet d'éviter la banalisation des paysages urbains.

1 000 arbres seront plantés d'ici la fin de l'aménagement des Prairies.

550 arbres d'essences locales ont déjà été plantés. Ces arbres et arbustes, présents naturellement et adaptés au milieu et au paysage, garantissent ainsi une grande diversité biologique.

Enjeu de l'agriculture urbaine

Historiquement, les Prairies étaient utilisées comme un lieu de production vivrière et c'est pour cette raison que ces dernières années des projets en lien avec l'agriculture urbaine (et appuyé par des politiques comme le budget participatif) ont été développés.

GAEC des prairies Saint Martin

L'Association GAEC (Groupement d'Amis-es et d'Entraide Circulaire) du Canal Saint Martin regroupe des personnes intéressées par :

- le travail de la terre dans le cadre des temps de jardinage collectif et individuel ;
- l'apiculture (le rucher se situe à 150 mètres du jardin) ;
- la découverte de plantes sauvages comestibles et/ou médicinales dans la parcelle du 96 ;
- les arbres fruitiers (20 pommiers dans la parcelle qui jouxte le jardin) ;
- la rencontre d'autres personnes dans un cadre agréable, pédagogique et ludique.

Observatoire des ruches

L'observatoire des ruches a été réalisé par la Ville de Rennes dans le cadre du budget participatif. Il a été inauguré en juin 2022.

Une « visite » des ruches est organisée lors des « journées portes ouvertes » le dernier dimanche de chaque mois. Des visites plus particulières peuvent être organisées. Les interventions au rucher dépendent de la météo et des observations de l'activité des abeilles. Le rucher est situé à 150 mètres du jardin. Il se compose de 6 ruches. Une dizaine de bénévoles travaillent au bien-être des abeilles.

La conduite d'une ruche nécessite un travail important d'observation, de surveillance (détection de maladies, développement du couvain, attaques de frelons asiatiques...), de réflexion et d'action.

La tenue de protection est obligatoire pour intervenir dans les ruches. L'association a des tenues qu'elle prête en cas de besoin.

Les apicultrices ont le souci de faire découvrir le monde des abeilles, un grand panneau d'information est installé ainsi qu'une ruche pédagogique. Une dizaine de tenues ont aussi été achetées, elles permettent aux petits et grands d'approcher au plus près des ruches.

Jardin

Les membres du GAEC se retrouvent tous les jeudis au jardin de 9h30 à 12h30 au 106 canal saint Martin. Après un tour de jardin pour définir les travaux, les tâches sont réparties puis réalisées. C'est un temps de travail mais aussi de convivialité. Les participants repartent avec des légumes du jardin.

Les ateliers du jeudi au jardin sont réservés aux adhérentes et adhérents et à celles et ceux qui viennent une première fois pour ensuite adhérer si cela leur convient.

Comme exemple, au programme des jeudis, en fonction des saisons :

- plantations dans le mandala, sur les buttes ou les plates-bandes ;
- repiquage salades, choux, tomates, etc.
- semis haricots, carottes, radis, épinards, petits pois, mâche, fleurs diverses, etc.

- taille des rosiers et certains fruitiers ;
- récoltes diverses en fonction des saisons.

Il est fréquent que la matinée de travail se termine par un temps plus festif avec une dégustation collective de produits du jardin.

Depuis l'été 2023, au numéro 96, l'association l'Autre Regard (Association de loisirs pour personnes adultes en fragilité psychologique) cultive un petit espace de 100 m². Il est réservé pour les plantes sauvages comestibles ou médicinales.

Le phénomène de crue et leur gestion

Les crues, phénomènes naturels inexorables et indispensables à l'équilibre d'un cours d'eau

Ces phénomènes de crues se forment en fonction des précipitations sur le bassin versant amont, de l'occupation des sols, des réseaux hydrauliques.

Sur un bassin versant entièrement naturel, les talus, zones humides, zones végétalisées stockent une partie de l'eau. L'écoulement est ralenti par les méandres des cours d'eau, et les débordements sont naturellement en partie stockés et partiellement écrêtés dans les lits majeurs. Ces débordements naturels, nécessaires à la vie d'un cours d'eau, viennent alimenter les zones humides des lits majeurs, contribuent à l'équilibre sédimentaire du cours d'eau et alimentent la nappe d'accompagnement du cours d'eau.

Les cours d'eau et l'homme, une relation ambivalente

Au fil de l'histoire, l'homme s'est toujours installé au bord des cours d'eau, pour les modes de transport, la ressource en eau, les usages. Si les premières installations urbaines étaient souvent sur des promontoires en dehors des lits majeurs, les extensions urbaines ont progressivement conduit à la colonisation des lits majeurs par les activités humaines et les habitations, amenant à drainer ces zones, à les assécher, à les remblayer. Dans ces secteurs, afin de se protéger des inondations, l'homme a modifié l'hydraulique des cours d'eau, par la rectification des lits mineurs et l'endiguement. Mais cela accélère les écoulements et fait augmenter mécaniquement les débits transités et donc le risque de débordement en aval des zones protégées. Ceci se produit en parallèle d'une densification urbaine dans les lits majeurs, qui augmente la vulnérabilité et les dégâts potentiels.

L'avenir des aménagements fluviaux

Les créations de protections de type digues ou barrages en eau sont aujourd'hui fortement découragées, voire rendues impossibles par la réglementation, et à l'inverse, des actions sont entreprises depuis quelques dizaines d'années pour compenser l'aggravation du phénomène de débordements des cours d'eau lors de précipitations provoquant des crues.

Entre autres, ces actions peuvent concerner la restitution de zones d'expansion de crues aux cours d'eau qui avaient été « corsetés » au sein des villes. Ces zones d'expansion permettent de stocker un volume d'eau lors du passage des crues et donc de réduire le phénomène pour l'aval. Ces sites fonctionnent « tous seuls », sans intervention humaine, de par leur topographie.

Le cas Rennais

Tout ce qui précède s'applique aux cours d'eau Rennais : Rennes s'est développée à la confluence de l'Ille et de la Vilaine, car elle avait besoin des cours d'eau. Ils ont été fortement modifiés dans leur traversée de Rennes, via la canalisation et l'endiguement. Les digues de Rennes datent de l'après crue de 1974. Ces impacts locaux sur l'hydraulique de l'Ille et de la Vilaine sont associés à des modifications majeures des occupations des bassins versants amont : urbanisation, pratiques agricoles, remembrement.

Dans une démarche volontariste depuis plusieurs années, qui se traduit par la demande citoyenne de « eau et nature en ville », dans le projet Rennes 2030, la ville de Rennes souhaite renouer avec ses cours d'eau.

Sur l'aspect inondations, plusieurs opérations ont permis de redonner des espaces d'expansion de crues aux cours d'eau, tout en s'associant à des usages récréatifs. C'est le

cas de la zone d'expansion de crue des Prairies Saint-Martin, qui a restitué plus de 50 000 m³ au lit majeur de l'Ille. Ce site fonctionne naturellement, et doit juste être entretenu du point de vue des espaces verts, il n'a pas à être géré lors des crues.

L'actualité réglementaire

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Rennes Métropole exerce la compétence "gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations" (*GEMAPI*) et, à ce titre, récupère la gestion des ouvrages de protection contre les inondations du territoire. Sur Rennes, elle est donc garante du bon état et de la bonne gestion des digues existantes et de leurs ouvrages associés (stations de crues et vannes). Concernant la gestion de crise en temps de crue, c'est la Ville de Rennes qui assure cette compétence.

Une crue toujours possible

En l'état actuel des connaissances, rien ne permet de faire de lien entre le changement climatique et la pluviométrie et il est donc impossible de garantir que Rennes soit à l'abri d'une nouvelle crue.

Depuis 25 ans, à l'ère de la loi sur l'eau, des plans de prévention du risque inondation (PPRI) et des objectifs de bon état écologique des milieux, les villes ont réalisé que cette course à la protection contre les inondations était sans fin, car il est impossible de se protéger contre tous les types d'inondations. Elles souhaitent renouer avec leur histoire, avec leurs fleuves et cours d'eau en composant un urbanisme qui intègre ce risque et en entretenant la culture du risque.

Un site expérimental suivi par les scientifiques

Le parc fait l'objet d'un suivi naturaliste à long terme, pour observer l'évolution de la faune, la flore et des cours d'eau en plein cœur de ville.

Un observatoire d'écologie urbaine du CNRS, composé d'enseignants chercheurs des universités rennaises, existe déjà sur le site. Les scientifiques analysent l'évolution :

- des milieux naturels en secteur urbain ;
- l'impact de l'homme sur ces espaces ;
- le rôle des corridors écologiques et de la trame verte et bleue, leur incidence sur le climat et la qualité de vie, etc.

Écologie, géographie, pédologie, sociologie se croisent en ce lieu d'expérimentation.

Zoom sur Tout Atout

La structure appelée Surgeon investit le pignon de la longère réhabilitée, là où une cheminée en bout de bâtiment aurait sa place. En écho à cette architecture forte avec ses contreforts, cette présence organique faite d'écorce s'empare d'un couloir traversant, proposant un passage des quais aux prairies. De ce pied d'arbre adossé au bâti, émerge deux surgeons où se confond le végétal et l'animal, le terrestre et l'aquatique, permettant l'accueil, la pose, sur des bois équarris qui rappellent les montants de la porte ouverte dans la racine mère.

Cette structure en bois a été réalisée sous la direction de Simon Augade, artiste plasticien accompagné de François Beau et Florent Mescam-Lavenan, charpentiers, ainsi que 12 personnes apprenties. Fait Main est un projet de l'association Tout Atout* qui propose à des artistes et des artisans de transmettre leur savoir-faire à des personnes en insertion professionnelle.

Plus d'infos sur : www.toutatout.org - www.simonaugade.fr

*Tout Atout est un organisme de formation et d'accompagnement qui favorise l'insertion professionnelle par l'approche artistique et culturelle, de personnes éloignées de l'emploi.